



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 89, CHEMIN MAHON SUD

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE lors de la **séance ordinaire** qui se tiendra le **lundi 6 décembre 2021** à 19 h 30 heures **par vidéoconférence publique**, le conseil de la Municipalité de La Pêche doit statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour la propriété située au **89, chemin Mahon Sud**;

La demande de dérogation mineure vise à permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée ainsi qu'un patio à une distance inférieure à certaines dispositions du règlement de zonage numéro 03-429 et ses amendements. Plus spécifiquement, la demande porte sur les objets suivants :

1. Permettre la construction une résidence unifamiliale isolée à 21,00 mètres d'un milieu humide alors que la norme règlementaire est de 30,00 mètres selon l'alinéa 1 de l'article 19.2.3 du règlement de zonage 03-429 et ses amendements ;
2. Permettre la construction d'un patio à 20,00 mètres d'un milieu humide alors que la norme règlementaire est de 30,00 mètres selon l'alinéa 1 de l'article 19.2.3 du règlement de zonage 03-429 et ses amendements ;
3. Permettre la construction d'un garage annexé à 10,85 mètres d'un cours d'eau alors que la norme règlementaire est de 15 mètres selon l'alinéa 2 de l'article 19.2.3 du règlement de zonage 03-429 et ses amendements.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance ou dans un écrit acheminé avant le 3 décembre 2021 à l'adresse suivante urbanisme@villelapeche.qc.ca

Les modalités de connexion à la séance diffusée par vidéoconférence seront disponibles sur le site internet de la municipalité dès le 3 décembre 2021 à l'adresse suivante <http://www.villelapeche.qc.ca/>

DONNÉ à La Pêche, ce 19^e jour du mois de novembre 2021.

Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Sylvie Loubier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 19^e jour du mois de novembre 2021.

Sylvie Loubier
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe